



Programme de formation Vérifier, Réceptionner et réaliser la maintenance des échafaudages de Pied

Durée : 14H00

Public(s) concerné(s) : Toute personne désignée par le chef d'entreprise pour réaliser les vérifications (suivant l'arrêté du 21 décembre 2004) des échafaudages de pied montés par l'entreprise conformément à la notice technique du fabricant, pour sa propre activité.

Toute personne ayant à réceptionner une prestation de mise à disposition d'un échafaudage de pied monté.

Toute personne ayant à prévoir et commander une prestation de mise à disposition d'un échafaudage de pied.

Prérequis : Connaissance de la langue française nécessaire à la compréhension des instructions et de la notice du fabricant (plans, schémas..). Aptitude médicale au travail en hauteur.

Pour la partie pratique, le candidat doit être muni de ses EPI (gants de manutention, chaussures de sécurité, casque avec jugulaire, vêtement de travail).

Nombre de stagiaires par session : Minimum : 1 Maximum : 12

Objectifs pédagogiques :

> Etre acteur de la prévention

> Réaliser les vérifications réglementaires de mises et remises en service, trimestrielles et journalières prévues dans l'arrêté du 21 décembre 2004 d'un échafaudage de pied conformément à la notice du fabricant.

Au sens de la R408 :

> Réceptionner l'échafaudage avant utilisation

> Assurer la maintenance de l'échafaudage (hors opérations de démontage/montage d'éléments de l'échafaudage)

> Utiliser l'échafaudage dans le cadre de sa mission de vérification.

Titre et qualité du formateur : Formateur expert en échafaudage (validé INRS et Syndicat Français de l'échafaudage du coffrage et de l'étalement) – Expérience de plusieurs années dans le domaine.

Moyens Pédagogiques : Alternance d'exposés théoriques et d'ateliers pratiques : Ordinateur portable, vidéoprojecteur, photos, vidéos, notice du fabricant, échafaudage conforme à la norme NF.



PROGRAMME

1. Partie théorique :

- > Les enjeux de la prévention
- > Les Rôles et responsabilités des différents acteurs
- > La prévention des risques (signaler les situations dangereuses, communiquer, rendre compte)
- > L'Exploitation de la notice du fabricant
- > Les Règles d'utilisation d'un échafaudage de pied en sécurité
- > Le Cadre réglementaire des vérifications des échafaudages et responsabilités
- > Documents obligatoires
- > L'Examen de l'état de conservation de l'échafaudage
- > L'examen d'adéquation
- > L'examen de montage et d'installation de l'échafaudage et/ou réceptionner l'échafaudage avant utilisation
- > L'examen de l'état de conservation (approfondi le cas échéant) de l'échafaudage et/ou assurer la maintenance de l'échafaudage
- > Le compte-rendu/procès-verbal de réception

2. Partie pratique :

- > Mise en situation à l'aide d'un échafaudage conforme
- > Validation des techniques (utilisation, vérification)

3 Méthode d'évaluation

Test théorique : QCM temps défini

Test pratique : Mise en situation.

4. Validation :

Attestation nominative de fin de stage délivrée aux stagiaires.

.